

## Critérium du Lac de la Landie

L'équipe du Lac de de la Landie organise la XIIIème édition du « Critérium du Lac de la Landie » **le samedi 09 et dimanche 10 Novembre 2013**. Ce concours est ouvert à toutes personnes ayant acquitté le droit d'inscription, fixé à 100 euros par concurrent. Un total de 10 barques est disponible, à raison de 2 pêcheurs par barque.

### Règlement

#### ✚ Le droit d'inscription comprend :

- Droit de pêche pour 1 journée.
- Café et croissants avant le départ des pêcheurs.
- Buffet de midi (boissons comprises).
- Collation de fin de journée accompagnant la remise des prix.

#### ✚ Règlement de la pêche :

- L'épuisette fournie est obligatoire (pas d'épuisette extérieure).
- Les hameçons sont employés sans arillons.
- 2 cannes maximum autorisées par pêcheur, dont une seule en action de pêche.
- 3 mouches maximum autorisées (sèches, noyées, nymphes ou streamer) sur un bas de ligne.
- Seuls les indicateurs à plumes ou à poils sont autorisés.

#### ✚ Déroulement du Critérium :

- Un coup de corne annoncera le début et la fin du concours.
- Une attitude courtoise et sportive est de rigueur. Tout élément perturbateur sera raccompagné au portail.
- Une distance de 50m minimum entre chaque bateau est obligatoire
- A chaque prise un contrôleur assurera la mesure des prises sur le bateau (pour être pris en compte le poisson capturé devra repartir vivant).

#### ✚ Calcul des points

- La maille est fixée à 50cm (Tout poisson en-dessous de la maille ne sera pas comptabilisé).
- 100 points par poisson + 10 point par centimètre de longueur. La taille sera arrondie au centimètre supérieur (58,1 cm = 59cm).
- Les poissons sont mesurés par les contrôleurs.
- Toute tentative de fraude entraînera la disqualification immédiate.
- Seul le classement final établi par le jury déterminera l'attribution des lots.

#### ✚ Distribution des lots

- Un classement sera établi en fonction du nombre de points et le trophée du lac sera attribué au vainqueur.
- Tous les participants du concours seront récompensés.

